



Imen Mizouri

Sorbonne Paris Nord, France

mizourimen@yahoo.com

Présentation de la thèse *L'enchaînement polylexical (Du prédicat à la polylexicalité)*, Imen Mizouri, soutenue le 07 décembre 2021 à Sorbonne Paris Nord.

1. L'enchaînement

1.1. Point initial : les marqueurs

Pour aborder la problématique de l'enchaînement, il est utile de partir des unités lexicales qui vont ensemble et qui servent de marqueurs structurants du lexique. Or, examiner le fonctionnement de ces unités nous met face à plusieurs interrogations : qu'est-ce qui est enchaîné ? Est-ce les mots, est-ce les énoncés ?

1.2. Marqueurs de quoi ?

Répondre à ces questions exige la description des liens établis entre les unités. Ces liens sont de nature prédicative. Dans cette perspective, les marqueurs jouent le rôle de prédicats structurants de la chaîne lexicale. Leur fonction dépasse de loin leur traitement de connecteur, d'embrayeur ou d'adverbe de différentes sortes ; elle est plutôt sémantique.

1.3. Le piège des formes linguistiques

Partant de ces constats, il s'agit d'examiner les relations d'enchaînement prédicatif entretenues entre les unités, quelles qu'en soient la nature et la configuration. Pour ce faire, nous optons pour les trois fonctions primaires comme cadre théorique. Ce cadre est inspiré de la grammaire universelle de R. Martin (2016), selon laquelle tout énoncé peut être ramené à ces trois fonctions : modalisateur, prédicat et argument (M (PA)). Le prédicat est le noyau ou l'élément de base de toute relation ; c'est lui qui sélectionne ses arguments. L'argument est l'élément qui sature la position créée par le prédicat. Le modalisateur est celui qui prend en charge la production de l'énoncé.

2. Cadre théorique

2.1. Le prédicat

Le prédicat relève de l'ordre cognitif ; il existe indépendamment des codes langagiers. Pour se concrétiser, toute prédication a besoin de cadre dans lequel elle prend forme, c'est-à-dire elle passe du niveau cognitif ou virtuel vers le niveau de production langagière. Cela permet de verser le contenu prédicatif dans des unités lexicales.

2.2. La grammaire universelle

Tout énoncé est réductible à la grammaire universelle fondée sur les trois fonctions primaires. Il est apparenté à une structure binaire de base : un déterminé (*Dé*), ce dont on parle, et un / des déterminant(s) (*Dã*), ce qu'on en dit.

2.3. La triple articulation

Tout le processus passe par l'unité lexicale. Dans la triple articulation du langage, l'unité lexicale (S. Mejri, 2018) est considérée comme l'unité d'analyse linguistique qui se caractérise principalement par l'encapsulation de contenus prédicatifs, par sa propre combinatoire et par sa souplesse d'emploi. Cela permet de voir dans l'enchaînement une concaténation de prédicats, qui, pour former un énoncé, attisent la dynamique interne pour en sélectionner des traits susceptibles de former une chaîne prédicative qui pourrait être versée dans une configuration énonciative quelconque.

3. L'enchaînement prédicatif

3.1. Du virtuel à l'actuel (l'enchaînement)

L'enchaînement prédicatif décide de l'orientation énonciative, en faisant émerger un axe sémantique vers lequel convergent tous les prédicats. Il met en place un ordonnancement établi nécessairement par une hiérarchie de relations prédicatives.

3.2. Les cadres

Il existe trois cadres combinatoires dans lesquels se déploient les enchaînements prédicatifs :

- le cadre syntagmatique : le syntagme est une phrase compactée où l'on se passe de l'actualisation, c'est-à-dire de l'ancrage énonciatif. Les moyens d'actualisation sont réduits ;
- le cadre phrastique : la phrase est une unité controversée. Elle est une structure

syntaxique et une unité énonciative à la fois, d'où son caractère inopérant. La phrase est à l'interface du côté de la prédication : elle comporte un contenu sémantique, et en même temps, c'est la réalisation d'un énoncé. De plus, elle est un cadre assez malléable, avec des limites floues, notamment avec les notions de phrase multiple (M. Wilmet 2007), et de différentes formes de subordination, parfois interposées avec l'interphrastique, opposant structure syntaxique et autonomie sémantique ;

- le cadre textuel : le texte est un enchaînement d'empans orientés par un attracteur prédicatif principal pour former une unité textuelle globale.

3.3. Les marquages

Les trois cadres combinatoires syntagmatique, phrastique et textuel sont des formes différentes d'énoncé. Il est toujours pertinent de parler d'énoncé à la place de phrase, et ce pour au moins deux raisons :

- d'abord, l'énoncé est une unité autonome et auto-suffisante à la fois : quelle qu'en soit l'actualisation, un énoncé est une prédication autonome. Il porte en lui-même ses ingrédients de prédication sous-jacents ; il est aussi auto-suffisant car, contrairement à la phrase qui est par définition une structure syntaxique, l'énoncé peut être toute production langagière saturée par l'enchaînement prédicatif ;
- ensuite, l'énoncé est toute réalisation discursive effectuée par un énonciateur dans une situation d'énonciation précise. Son actualisation n'est qu'un choix énonciatif parmi d'autres.
- Les énoncés sont au service du contenu prédicatif. Dit autrement, pour passer du contenu virtuel à la réalisation linguistique, tout contenu prédicatif se verse dans un cadre combinatoire, qui donne lieu à un énoncé. Plusieurs dimensions décident de la configuration d'un énoncé, notamment la liberté de production langagière, les contraintes linguistiques, pragmatiques, énonciatives, etc. Ainsi le lexique ne serait-il en fait qu'un réseau d'inférences prédicatives versé dans des productions langagières.

4. Méthode de l'analyse prédicative

La production langagière exige une certaine tension. Etant un phénomène très complexe, l'enchaînement prédicatif est basé sur la récursivité prédicative. Il s'agit d'un phénomène assez économique qui demande le minimum d'énergie pour exprimer le plus possible d'idées. L'aboutissement ultime de la concaténation prédicative dans le cadre de multiples actualisations est le fruit d'une dynamique d'interactions mutuelles entre les prédicats à partir desquelles une auto-organisation impose une orientation sémantique.

4.1. Les deux mouvements de l'analyse prédicative : analyse et synthèse

À partir de réseaux prédicatifs, la coexistence de deux opérations assure le processus prédicatif de tout énoncé : on paraphrase ce qui est dit pour ramener les moyens d'actualisation et accéder, par la suite, aux contenus prédicatifs synthétisés. Cela implique deux opérations principales :

- une analyse minutieuse des prédicats qui tient compte de la granularité fine des unités ainsi que de leur combinatoire syntagmatique ;
- une synthèse prédicative qui, au-delà de la matérialité des mots, accède aux contenus prédicatifs ainsi qu'aux relations sous-jacentes entretenues entre les prédicats impliqués pour dégager des contenus hiérarchiquement supérieurs.

Ce va-et-vient entre une analyse fouillée des mots et une synthèse d'inférences prédicatives permet de dégager les enchaînements prédicatifs : la masse des inférences, initialement chaotique, finit par se stabiliser autour de prédicats principaux qui servent de colonnes vertébrales aux différentes séquences du discours, lesquelles sont enchaînées entre elles pour former le contenu des énoncés.

4.2. Interactions et activations prédicatives

Dans la dynamique prédicative, les interactions permettent de distinguer deux types de prédicats :

- les prédicats virtuels, qui sont encapsulés dans l'unité lexicale, avant d'être actualisés dans un énoncé. Dans le mot *tisane*, il existe l'ensemble des prédicats constitutifs de sa définition ;
- les prédicats actualisés, qui sont les prédicats réalisés dans un énoncé parmi l'ensemble des prédicats virtuels potentiels.

Exemple : Chaque samedi, j'*arrose* ma *tisane*. Sinon *les feuilles* flétrissent.

La relation de nature partitive ou méronymique entre *tisane*, en tant que *plante*, et *feuilles*, en tant que *partie* de cette plante, implique le lien inférentiel entre les deux, celui de végétal. De plus, l'enchaînement est fait grâce à l'emploi du verbe *arroser* qui comporte en lui-même le trait [*plante*]. Par définition, *arroser*, c'est « répandre de l'eau sur quelque chose au moyen d'un instrument approprié » (TLFi). Ainsi, on dit « *arroser un jardin, des plantes, etc.* ». Cela est compatible avec les plantes, y compris la *tisane*.

De ce jeu d'activation et de désactivation de prédicats émerge l'enchaînement qui donne lieu, grâce aux différentes potentialités de concaténation entre les prédicats, à différents types d'énoncés possibles. C'est l'enchaînement qui décide de l'orientation prédicative de l'énoncé, dans ce cas celui de « *plante* ».

Le même prédicat change d'orientation suivant l'enchaînement dans lequel il est inséré. L'emploi du même prédicat « *tisane* » décide de l'ordre établi. Dans :

J'ai *acheté* de la *tisane* au *supermarché*. Cela m'a *coûté cher*,

on assiste à l'activation du trait [*marchandise*] grâce à la disposition mise en place par l'enchaînement des prédicats : « *acheter + tisane (marchandise) + supermarché + coûter + cher* ». On ne dispose plus, dans cet énoncé, du prédicat [*plante*], qui est toujours inclus virtuellement dans « *tisane* ». C'est plutôt la « *marchandise* » qui est mise en exergue. Cela montre que le même mot varie de contenu prédicatif selon son emploi.

4.3. Emergence d'attracteurs

La dynamique prédicative est très complexe. Plus la complexité est grande, plus il émerge de nouveaux systèmes. Cette émergence exige une auto-organisation des systèmes chaotiques. Ce sont les interactions entre les prédicats qui font émerger de nouvelles relations, c'est-à-dire un sens nouveau.

Si la grammaire est la forme du sens, elle donne lieu à des récits. Le récit est d'abord dans notre pensée avant d'être verbalisé. Vient ensuite l'enchaînement pour mettre de l'ordre et organiser les contenus dans une orientation précise. L'enchaînement est en quelque sorte une syntaxe qui n'est pas forcément technique. Il décide de l'orientation et de l'agencement de tout énoncé.

Pour un ancrage énonciatif, les prédicats se caractérisent par une grande souplesse à la fois dans la forme et dans le fonctionnement :

- dans la forme, les prédicats peuvent être autonomes, c'est-à-dire ils se suffisent à eux-mêmes, ou assujettis à des arguments qui participent à leur configuration.

On peut avoir les formes suivantes :

$P \rightarrow xRy / xR / Ry / xRyz / \text{etc.}$

- dans le fonctionnement, les prédicats disposent d'une souplesse qui en permet l'ancrage dans différents enchaînements :

Exemple : le prédicat [*danse*].

- Il *danse*.
- Il est *maître* à danser (professeur de danse).
- *Les écus se mirent* à danser (les dépenser inconsidérément).
- *Danser autour de leur fortune*.
- *Danser devant le buffet* (avoir faim sans pouvoir acheter de la nourriture).
- *Ne pas savoir sur quel pied danser* (ne savoir à quoi s'en tenir, que décider).
- *La danser* (Être battu, malmené).
- *Faire danser une danse à quelqu'un*. (*Donner, allonger, coller, filer, flanquer une danse* à qqn : lui administrer une correction).
- *Danse des artères* (Battements exagérés). (TLFi)

Chaque énoncé est un enchaînement de prédicats actualisés, où chaque prédicat s'active, selon son profil prédicatif, en se concaténant avec d'autres prédicats, dans une orientation sémantique bien déterminée. Dans l'exemple : « Quand *le chat n'est pas là, les souris dansent* », il s'agit d'un micro-récit dont l'ancrage implique tous les ingrédients du système.

L'enchaînement des prédicats impose une hiérarchie qui structure tout énoncé. Cela permet de distinguer certains types de prédicats qui viennent structurer l'espace occupé par l'enchaînement. Nous distinguons :

- les prédicats *cadratifs* : servant de cadre dans lequel s'enchaînent d'autres prédicats d'un rang inférieur. Ce sont principalement des prédicats de modalisation, de temps et de lieu ;
- les prédicats *structurants* : ayant pour fonction d'agencer l'enchaînement de différents prédicats dans un énoncé suivant une orientation déterminée. Il s'agit de prédicats qui viennent saturer l'espace énonciatif avec des relations logiques (cause, conséquence, finalité, concession, etc.) ;
- les prédicats *complexes* : générant essentiellement de la récursivité prédicative, selon laquelle les arguments sont des prédicats pour d'autres arguments. Ces prédicats complexes peuvent être emboîtés dans d'autres schémas prédicatifs, comme ils peuvent être déterminatifs, marquant une concaténation linéaire [Il *pense que P*].

Le recours aux prédicats complexes agit au niveau cognitif et favorise l'économie de schémas sémantiques. La récursivité est un outil d'économie aussi bien linguistique que prédicatif. Au niveau de la langue, plusieurs moyens participent à l'économie du système en fournissant le maximum d'agencements potentiels avec le minimum d'énergie : la troisième articulation du langage en est un excellent exemple. L'intégration de la forme syntaxique dans les unités lexicales permet, grâce aux contraintes imposées par la langue, de réaliser toutes sortes d'énoncés.

Au niveau de la cognition, l'encapsulation de prédicats dans des unités lexicales permet d'établir toutes les inférences possibles. L'enchaînement s'établit primordialement entre les prédicats inférés.

Pour assurer l'unité du récit, les interactions établies entre les différents prédicats font émerger un axe vers lequel convergent tous les prédicats : un attracteur autour duquel se crée un cadre prédicatif qui est l'empan.

L'enchaînement des attracteurs donne lieu à l'attracteur fondamental qui est l'axe fondateur de tout récit ou de tout texte. Le texte fini n'est en fait qu'une forme de récit constituée d'un enchaînement d'attracteurs, et, par conséquent, d'empans.

5. Applications

5.1. Exemples

Pour mettre à l'épreuve notre analyse, le choix a été fixé sur des textes fins de nature très variée : une préface d'ouvrage, un chapitre d'ouvrage, une interview et un article du dictionnaire. Ces applications aboutissent à la conclusion ultime que l'enchaînement prédicatif est une dynamique sous-jacente qui dépasse de loin le niveau lexical pour s'effectuer d'abord au niveau cognitif, celui des prédicats. Ces prédicats obéissent à une orientation précise qui vient mettre de l'ordre et décide de la concaténation des prédicats.

5.2. Validation

Certains outils permettent de voir l'aboutissement de la démarche, notamment la reformulation qui fait que le même empan peut être reformulé différemment, c'est-à-dire le même schéma prédicatif avec différentes représentations.

Les interactions orientées en fonction de leur enchaînement donnent lieu à l'ensemble des inférences prédicatives, nécessairement organisées autour d'un attracteur de grande densité prédicative. Cela fait la trame unique de chaque texte, l'empan.

Pour valider notre approche, plusieurs moyens sont envisageables. Nous en retenons deux : le résumé et le compte rendu. Pour le résumé, il s'agit de dégager les principaux attracteurs constitutifs d'un texte. Réduire un texte à l'ensemble des attracteurs de ses inférences prédicatives au-delà de sa matérialité linguistique permet, d'un côté, de dégager sa charpente prédicative sous-jacente, et de vérifier, de l'autre, si celle-ci correspond au texte initial.

Le compte rendu, à l'instar du résumé, traduit la structure des attracteurs et leur convergence vers une totalité correspondant au contenu global du texte. Il en fournit en plus les principales articulations et le mode d'analyse et de présentation.

Ces deux tests illustrent bien l'idée que l'analyse prédicative transcende les dimensions linguistiques. Grâce à cet aspect expérimental, il est ainsi possible de donner plusieurs formes linguistiques au même contenu prédicatif. Queneau l'a bien illustré dans *Exercices de style*.

5.3. Hiérarchie prédicative (les empan)

Si l'on admet l'idée que le récit serait la forme ultime de tout enchaînement prédicatif fini, l'on peut y voir une sorte de hiérarchie prédicative stratifiée obtenue au moyen de toutes sortes d'emboîtements et d'implications. Cela se traduit entre autres par la convergence, à travers la concaténation des prédicats explicites et inférés, vers les différents attracteurs émergents qui peuvent être en rupture partielle ou totale par rapport aux éléments constitutifs de base (Rémy Lestienne, *Dialogues sur l'émergence*, Le Pommier 2012).

5.4. Vers une conception dynamique de l'interprétation

Grâce à l'analyse prédicative, l'on quitte l'approche statique vers une autre qui souligne le caractère dynamique de toute interprétation. Cela s'explique par les trois moments de la construction du sens :

- Celui de l'auteur qui donne forme à ses contenus prédicatifs ;
- Celui du lecteur (interprétant) qui déconstruit la forme initiale en vue d'en dégager la dynamique interne ;
- Celui de la synthèse effectuée par l'interprétant pour faire émerger le sens global à partir des constituants des deux premières phases.

Il s'ensuit la possibilité d'avoir plusieurs interprétations qui, tout en partageant un contenu fondamental, varient en fonction de ce que l'interprétant y a investi de ses univers de croyance (l'ensemble des modalisations possibles). L'exemple de la traduction des grands textes (religieux, littéraires, philosophiques, etc.) illustre bien cette réalité interprétative. De tels éléments heuristiques sont nécessaires à l'élaboration d'une herméneutique contrôlée (François Rastier, *Herméneutique et linguistique : dépasser la méconnaissance*, 2003).